

LA SOUVERAINETE POLITIQUE DU PAPE

SOUS ce titre, l'*Osservatore Romano* publiait il y a quelques semaines l'article qui suit :

Le correspondant de Paris a très justement et très opportunément fait remarquer que la réception solennelle faite au nonce apostolique à l'Élysée a été une nouvelle reconnaissance internationale de la double souveraineté, spirituelle, et politique dont le Pape est revêtu.

La souveraineté effective, même dans l'ordre politique, diplomatique, international, va toujours s'élevant au-dessus de cette souveraineté honoraire que, fantasquement et sans compétence, on voudrait accorder au Chef suprême du monde catholique, du côté de ceux qui cherchent à remplacer un fait par un mot, en retenant pour eux la souveraineté effective complète, tout en faisant au Pape la grâce de lui en laisser l'apparence et le mot.

Mais la nature des choses est beaucoup plus forte que la volonté des hommes. Observons ce qui est arrivé à ceux qui ont aboli la Souveraineté civile du Pape, en suite de l'abolition de son pouvoir temporel.

La spoliation matérielle de cette souveraineté civile, dans la pensée de ceux qui en étaient les auteurs, devait logiquement et nécessairement aboutir à la suppression absolue et effective de toute souveraineté politique du Pape, c'est-à-dire qu'elle devait lui rendre entièrement impossible toute ingérence d'ordre politique, et social tant près des peuples qu'auprès des gouvernements.

Tout au contraire, on voit émerger toujours plus évi-